

**Poliquin, Renée (BAPE)**

6211-06-155

**Objet:** TR: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 30 octobre 2014  
sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19

**Pièces jointes:** DQ19-annexe de questions CITL du 30 oct.doc; Plan de mobilité durable - 2010-07  
version word (V2).pdf

**De :** Nicole Houle [mailto:nicole.houle@CITL.qc.ca]

**Envoyé :** 31 octobre 2014 11:20

**À :** Poliquin, Renée (BAPE)

**Cc :** Chantal Ratte; Marlene Cordato (mcordato@ville.boisbriand.qc.ca)

**Objet :** RE: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 30 octobre 2014 sur le projet de  
parachèvement de l'autoroute 19

Bonjour madame Poliquin,

Il me fait plaisir de vous retourner les précisions demandées. J'ai également joint le plan de mobilité durable 2010-2015 horizon 2020 du CIT Laurentides puisque j'y fait référence dans mes précisions.

Espérant le tout à votre satisfaction, n'hésitez surtout pas à me contacter de nouveau pour toute autre information.

Bonne fin de semaine,



Nicole Houle, Directrice générale  
27 rue Turgeon, 3<sup>e</sup> étage, Sainte-Thérèse, Qc J7E 3H2  
T. 450 430-2011 poste 222  
F. 450 430-5092  
[www.citl.qc.ca](http://www.citl.qc.ca)

CONFIDENTIALITE Le contenu du présent courriel est strictement confidentiel et s'adresse uniquement aux personnes auxquelles il est  
adressé. Il est formellement interdit de faire circuler, de distribuer ou de copier le présent message et les documents qui y sont annexés, sauf  
par la ou les personnes auxquelles il est adressé. Si vous recevez le présent courriel et qu'il ne vous est pas destiné, nous vous prions de bien  
vouloir nous en aviser sans délai. Merci de votre collaboration.

## Questions de la commission du BAPE du 30 octobre 2014

1. Quel est en moyenne le nombre d'usagers qui utilisent les lignes 24 et 28 en période de pointe du matin et du soir ?

Nous relevons les données suivantes\* :

- Ligne 24 en pointe AM : entre 60 et 75 usagers
- Ligne 24 en pointe PM : entre 70 et 95 usagers
- Ligne 28 en pointe AM : entre 80 et 130 usagers
- Ligne 28 en pointe PM : entre 60 et 70 usagers

\*semaine du 22 au 26 sept 2014 SAEIV

2. Veuillez nous confirmer que les temps de parcours dont vous faites mention à la réponse 6) du DQ9.1 correspondent à des trajets effectués en transport en commun.

Effectivement, les temps de parcours envoyés sont des temps réels de trajet autobus. Ces données correspondent à nos relevés puisque nos autobus sont équipés de GPS.

3. Dans votre mémoire présenté lors de la deuxième partie de l'audience publique, vous mentionnez : « Le CITL croit au fort potentiel en transport collectif de l'axe de l'A-19. Il est, à ce sujet, important de mentionner que le potentiel de cet axe est bien identifié dans son plan de développement et que l'exploitation de ce potentiel par le développement de circuits express a déjà été envisagée dans l'éventualité du parachèvement de l'A-19 » (DM20, p. 8). Veuillez préciser à quels circuits vous faites référence et déposer auprès de la commission votre plan de développement.

Le CITL planifie :

- 1) Créer une nouvelle desserte express qui partirait du stationnement incitatif en direction du métro (stations Montmorency et Cartier)
- 2) La bonification du service actuel de la ligne 28 qui dessert Bois-des-Filion et une partie de Terrebonne (desserte assumée par les deux autorités organisatrices de transport CITL et MRC Les Moulins)
- 3) La bonification du service actuel de la ligne 24 qui dessert Sainte-Anne-des-Plaines, Blainville, Terrebonne et Bois-des-Filion
- 4) Une possibilité de créer de dessertes pour répondre à la nouvelle demande issue de l'implantation d'une voie réservée dans l'axe A-19

Ces développements ont été inscrits dès 2009 dans le plan de mobilité durable 2010-2015 horizon 2020 du CIT Laurentides à la section plan de développement de l'offre de service (voir intervention 9 à la page 72).

Nous vous référons également aux pages 62 et 63 de plan de mobilité durable 2010-2015 horizon 2020 où nous définissons notre intention de créer un réseau souple et performant. On y inscrivait en 2009 les lignes 9, 8 et 28 comme « dorsales » permettant aux usagers de se rabattre sur le réseau du métro.

Le CITL est un organisme qui appuie la croissance de la région, son offre de service est en constante progression. En effet, l'offre de service ont passé de 267,806 heures en 2009 à 317,496 en 2013 soit une hausse de 18,5%. Lorsque la demande suscitée par la nouvelle voie réservée sera précisée, le CITL s'aura s'ajuster.